



CC de la Vallée du Serein (Siren : 248900573)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Maligny
Arrondissement	Auxerre
Département	Yonne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	22/12/1994
Date d'effet	01/01/1995

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gérard ARNOUITS

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	89800 MALIGNY
Téléphone	03 86 47 52 07
Fax	03 86 47 54 17
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	4 526
Densité moyenne	37,24

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
89	La Chapelle-Vaupelteigne (218900819)	104
89	Lignorelles (218902260)	192
89	Ligny-le-Châtel (218902278)	1 373
89	Maligny (218902427)	796
89	Méré (218902500)	189
89	Pontigny (218903078)	750
89	Rouvray (218903284)	395
89	Varennnes (218904308)	305
89	Venouse (218904373)	312
89	Villy (218904779)	110

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Collecte et traitement des déchets ménagers : pour cette compétence, la communauté instaurera dans les communes une taxe d'enlèvement et de traitement des déchets ménagers Installation de déchetteries et/ou d'espaces de propreté</i>
<i>Protection des ressources en eau et production d'eau potable Entretien des berges du Serein et aménagement des corus d'eau Mesures contre les pollutions et protection de l'environnement</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Gestion de l'immeuble de la Maison de Retraite Gestion du Centre de Secours et frais de fonctionnement des C.P.I. installés sur son périmètre Aide à la création et/ou le soutien d'associations à vocation intercommunale, oeuvrant dans le domaine social, culturel et sportif Mise en oeuvre du contrat enfance et toutes actions à vocation intercommunale en direction de la jeunesse (centre aéré, école de musique, apprentissage des langues, etc...) Gestion du matériel existant et acquisition de matériel nouveau pour répondre aux besoins des communes, syndicats et associations à vocation intercommunale</i>
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Développement touristique
- Tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Acquisition en commun de matériel
- Autres <i>La communauté réalisera des travaux pour le compte des communes, syndicats et associations à vocation intercommunale Le matériel, le personnel et les fournitures nécessaires seront facturés au prix coûtant aux communes, syndicats et associations à vocation intercommunale faisant appel à ses services Prise en charge des frais d'organisation de manifestations de portée cantonale avec répartition de frais entre les divers partenaires Le service des eaux du SIVOM est transformé en SIVU du Moulin des Fées Réalisation des équipements collectifs sociaux ou culturels à vocation intercommunale Réalisation de charte intercommunale de développement et d'aménagement Sauvegarde et le développement des services publics de proximité Elaboration d'un plan communautaire de l'habitat à partir des besoins exprimés par les communes Création et réalisation de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) à vocation communautaire Opérations programmées d'amélioration de l'habitat Actions visant à développer le tourisme, éventuellement en coopération avec l'OTSI Actions visant à la réalisation, au maintien et au développement des activités artisanales et commerciales locales sous réserve d'une étude préalable de viabilité des activités concernées Appui aux initiatives locales de développement économique Création, animation et gestion de zones d'activités à vocation intercommunale avec taxe professionnelle communautaire pour les activités exercées sur celle-ci</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
89	Syndicat mixte pour l'amélioration de l'habitat de la Basse Vallée du SEREIN (258902105)	SM fermé	18 077
89	Syndicat Mixte d'Etude pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés Centre Yonne (258902311)	SM fermé	115 624

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)